

31 août 2004

Communiqué de presse conjoint de Swissmedic et du Service de transfusion sanguine CRS :

Durcissement des critères applicables aux dons de sang

En tant qu'autorité compétente, Swissmedic a adopté, conjointement avec le Service de transfusion sanguine CRS et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), une mesure préventive visant à réduire le risque de transmission des maladies dues aux prions. Cette décision, qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2004, concerne les donateurs de sang qui ont eux-mêmes déjà bénéficié d'une transfusion.

Partout dans le monde, les centres de transfusion sanguine sont de plus en plus souvent confrontés au problème posé par les maladies à durée d'incubation très longue, c'est-à-dire pour lesquelles la période entre la contamination et la première manifestation de la maladie peut être de 10 années ou plus. De telles durées d'incubation ont notamment pour conséquence d'empêcher une mise en évidence probante du mode de transmission de ces maladies et de la date ou période de contamination.

Les réflexions se concentrent actuellement sur la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ). En effet, deux cas possibles de transmission de la vMCJ par transfusion sanguine ont été signalés récemment en Grande-Bretagne.

Jusqu'à présent, la législation interdisait aux transfusés de donner leur sang pendant une période de 12 mois après transfusion. Les nouvelles dispositions prévoient désormais d'exclure totalement des dons de sang toute personne ayant bénéficié d'une transfusion depuis 1980. D'autres pays européens envisagent ou appliquent d'ailleurs déjà des règles identiques ou similaires.

Le fait que les personnes ayant déjà reçu du sang ne puissent donner le leur n'implique en aucun cas qu'elles sont ou peuvent être malades: il s'agit ici d'une mesure de sécurité purement préventive en relation avec la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, qui par chance ne s'est pas encore manifestée en Suisse et sur laquelle on ne dispose guère d'informations. Cette mesure permettra en outre d'accroître davantage encore la sécurité des produits sanguins.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

Swissmedic : Dr Christian Schärer, tél. 031 324 25 11

Service de transfusion sanguine CRS : Dr Rudolf Schwabe, directeur du Service de transfusion sanguine CRS, tél. 031 380 81 81.

Rédaction :

Swissmedic, Institut suisse des produits thérapeutiques
Communication
Erlachstrasse 8
CH-3000 Berne 9
Tél. 031 322 02 11 / Fax 031 322 02 12
www.swissmedic.ch